

OIN Plaine du Var, Conseil d'administration du 8 juillet 2013

Mise en place du Comité permanent de concertation par l'éco-vallée

Je constate que ce comité n'adopte pas les mêmes règles que notre conseil d'administration. En ce qui concerne **l'état et les collectivités**, nous sommes 13 représentants de collectivités et 8 pour l'état. Du coup, ce sont deux représentants des Coteaux d'Azur qui disparaissent et celui de la Vallée de l'Estéron.

Je vous propose que la représentation des collectivités soit identique au conseil d'administration.

Concernant la **représentation syndicale** et par un parallélisme des formes, le syndicat FSU qui représente les enseignants mais aussi une partie des fonctionnaires me semble indispensable tout comme la CGPME ou le Medef qui ne représente qu'une infime partie du patronat !

Enfin, concernant **les associations**, autant la présence dans un collège de Team Côte d'Azur me semble incongrue autant l'absence des associations « Pour un développement concerté de la plaine du Var » et du « Mouvement National de Lutte pour l'Environnement » (MNLE) qui ont tous deux fait acte de candidature et qui sont reconnues et actives, ces absences ne sont pas acceptables. Il en va de notre crédibilité. Si vous souhaitez vraiment que ce comité serve à quelque chose, que l'idée de concertation ne soit pas dévoyée, nous devons ajouter ces quelques participants supplémentaires. Cela ne dévoiera pas le fonctionnement du comité, au contraire, cela ouvrira de nouveaux horizons.